

LE QUISÉTOUIT

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 41 - DÉCEMBRE 2015



BAILLEAU-LE-PIN

BAILLY
bruno



Maçonnerie - Carrelage

Couverture - Isolation - Rénovation

Tél. 02 37 25 40 18

17 bis, rue de l'église 28120 SANDARVILLE

CARRÉ zen

COIFFURE & ACCESSOIRES

Coiffure Mixte - Produits L'ORÉAL

Tél: 02.37.25.48.89

4 grande rue 28120 Bailleau Le Pin

SARL BOUDET

Entreprise Générale du Bâtiment-Génie Civil

3 Impasse de Bel Air
28120 BAILLEAU-LE-PIN

Tél:0237253334-0612465283

Fax:0237254261

sarl.boudet@sfr.fr



BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires

Pouvoir tout faire **moins cher**

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX - JARDIN
ART DE LA TABLE - PETIT-GROS ELECTROMÉNAGER
ZI Nord 28160 BROU - 02 37 96 04 24

DÉCORATION - BRICOLAGE - MATÉRIAUX
JARDIN - ANIMALERIE

56 av. M. Proust 28120 ILLIERS COMBRAY
02 37 24 19 81

Lundi au vendredi 9h à 12h15 - 14h30 à 19h
Samedi 9h à 12h30 - 14h à 19h



Michel
BUTTEAU

ELECTROMÉNAGER
ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE
PLOMBERIE - FUEL

Tél. 02 37 25 37 07

26 Grande Rue 28120 BAILLEAU LE PIN



GILLES ET CLARISSE LAVALLÉE
Pharmaciens



Matériel Médical

Location Vente

Livraison et installation au domicile

Aide au maintien à domicile

Orthopédie agréée (45R28E1491)

Ceintures, corsets, bas et collants médicaux sur mesure

Podologie agréée (45R28E1491)

Semelles orthopédiques, chaussures thérapeutiques de série

4 rue de Beauce 28120 BAILLEAU LE PIN

Tél. 02 37 25 37 48 - Fax 02 37 25 42 02

COUVERTURE
DUGAT

40, Av. du Gal. de Gaulle
28120 Illiers Combray

Tél : 02 37 243 543

Fax : 09 70 62 11 96

jeanmarc.dugat@orange.fr

installateur
VELUX

ZINGUERIE - TUILLES - ARDOISES

ALAMICHEL MARTIN ELEC

Electricité bâtiment
Garantie décennale
NEUF ET RÉNOVATION

35 rue du Petit Orme
28120 BAILLEAU-LE-PIN

06 50 59 76 39

martin-alamichel@hotmail.fr





SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Éditorial | p. 1 |
| La Vie dans notre village | |
| Interview des nouveaux habitants | p. 2 |
| Spectacle de Noël | p. 2 |
| Théâtre : Stationnement Alterné | p. 3 |
| Décorations de Noël | p. 3 |
| Halloween | p. 4 |
| Un peu d'histoire | |
| L'eau à Bailleau le Pin | p. 4 |
| Les conseils municipaux | |
| CR Conseil du 22 06 2015 | p. 6 |
| CR Conseil du 26 08 2015 | p. 6 |
| CR Conseil du 26 10 2015 | p. 7 |
| Zoom sur une association | |
| Les majorettes | p. 8 |
| Parole aux associations | |
| Le Judo | p. 8 |
| Les Foks Percyès | p. 8 |
| ACB Football | p. 9 |
| Taekwondo | p. 9 |
| UPI Handball | p. 9 |
| Gymnastique douce | p. 9 |
| Le Comité des Fêtes | p. 10 |
| APE (Asso. Parents Elèves) | p. 10 |
| La compagnie Arabesque | p. 10 |
| UPI Badminton | p. 10 |
| Swing Danse | p. 11 |
| L'Harmonie | p. 11 |
| Communauté de communes | |
| Fusion avec le Pays Courvillois | p. 11 |
| Informations pratiques | |
| Résultat de l'eau | p. 12 |
| Voisins vigilants | p. 12 |
| Urbanisme 2015 | p. 12 |
| Etat civil | 3 ^e couv |



En cette période difficile pour beaucoup, il y a toujours quelques motifs de réjouissance et la commune poursuit son développement.

Nous sommes, je pense, à l'écoute de vos remarques sur la circulation et la sécurité. Nous poursuivons dans la mesure de nos possibilités en collaboration avec les services départementaux des

actions de sécurité (ralentisseurs, chicanes de stationnement et autres).

Vous pouvez apprécier le travail de notre équipe technique qui s'évertue à rendre notre village plus propre, plus fleuri et donc plus accueillant. Remercions aussi notre personnel administratif pour leur disponibilité et leur compétence, ce qui permet d'assurer un bon fonctionnement de la mairie et de mener à bien tous les dossiers.

Nous allons bientôt pouvoir mettre en œuvre notre projet de réfection de la station d'épuration. Par conséquent nous allons lancer la deuxième tranche de lotissement qui est indispensable pour nos commerces, nos écoles, nos associations et donc pour la commune.

Nous travaillons sur deux projets de réhabilitation de bâtiments communaux, la maison du directeur d'école derrière la mairie et l'ancien "Gamm Vert" qui se trouve Rue de l'Eglise. Ces deux sites pourraient devenir une médiathèque et un centre "accueil de loisirs".

Malgré les différentes charges communales et la baisse de dotation de l'Etat envers les communes, la municipalité ne cesse de se projeter vers l'avenir, tout en ayant la volonté de maîtriser les taxes communales.

J'espère que vous serez d'accord avec moi pour dire qu'il fait bon vivre à Bailleau-le-Pin.

Avec le conseil municipal, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année 2016.

Jean-Luc GOIRAND
Adjoint aux finances

Rédaction - Documentation Diffusion

MAIRIE DE BAILLEAU LE PIN

Tél. 02 37 25 37 27

Conception - Édition

PUBLICITEL

7 rue de Fontenay 28110 LUCÉ

Tél. 02 36 25 16 64

Photos : Fotolia.com

Reproduction même partielle interdite

Dépôt légal 4^e trimestre 2015

Directeur de la publication : Martial LOCHON

Directeur de la rédaction : Eric MASSOT

(Conseiller Délégué à la Communication)

Comité de rédaction :

Commission Communication

de la commune de BAILLEAU-LE-PIN.

Marie-Claude AUGROS, Virginie CORDONNIER,

Maryvonne DELPEUX, Christian LAGOUTTE,

Nathalie MOREAU, Jérôme SABATHIER,

Patricia ZDEBSKI et Eric MASSOT

Merci à tous ceux qui grâce à leurs annonces publicitaires ont permis la réalisation de ce numéro. Les annonceurs potentiels sont priés de contacter Eric Massot ou le secrétariat de Mairie pour connaître les modalités.



De nouveaux habitants de Bailleau-le-Pin Rue de la Malorne



La Famille Dhalleine/Théodore s'est installée Rue de la Malorne en Janvier 2014

Le foyer est composé de Patricia, 48 ans, en recherche d'emploi, de Laurent, 47 ans, directeur commercial en agroalimentaire et Arthur, 17 ans, apprenti cuisinier. Originaires de la région Nord Pas de Calais, ils ont décidé de s'installer dans notre village pour des raisons professionnelles et géographiques. Ils apprécient l'accueil des habitants, la convivialité et la tranquillité qui règne dans le village. Les commodités et l'accès aux commerces de proximité sont des atouts de Bailleau-le-Pin à leurs yeux. Leurs souhaits pour améliorer le quotidien : accès à la fibre optique, un réseau mobile amélioré ainsi que la mise en œuvre de nouveaux événements culturels suite au succès de la dernière pièce de théâtre « Stationnement alterné ».



La Famille Lopez arrivée au cours de l'année 2015

Carole, 63 ans, et Fernand, 71 ans, sont retraités d'une entreprise de transport qu'ils ont dirigée pendant de nombreuses années. Ils ont aménagé à Bailleau-le-Pin après avoir vécu à Pont-Tranchefêtu. Dans l'attente de la réalisation d'un projet immobilier à Mignières, ils profitent d'une retraite bien méritée Rue de la Malorne. Passionnés de sports et de leurs petits-enfants, ils trouvent que notre village est un lieu où il fait bon vivre avec un accès à de nombreux commerces. Connaissant Bailleau-le-Pin depuis de nombreuses années, ils ont pu constater l'évolution de notre village.

Nous remercions ces Bailleaulais pour leur accueil et leur participation à ce numéro du Quisétout, bonne continuation à eux.

Jérôme Sabathier

Spectacle de Noël

**Le Quisétout est allé à la rencontre
du Comité des Fêtes de Bailleau-Le-Pin
pour parler du spectacle de Noël**

Pour la septième année consécutive, le Comité des Fêtes offre un spectacle de Noël aux enfants de la commune.

L'organisation de ce spectacle est décidée chaque année en assemblée générale.

Ces dernières années, les petits et les grands ont pu assister à différents spectacles de marionnettes, de magie ou encore de clowns.

Ces manifestations sont toujours clôturées par la venue du Père Noël et la dégustation d'un goûter. Chaque année, l'affluence est de plus en plus importante prouvant ainsi l'engouement de chacun pour ce spectacle.

NOUVEAUTÉ 2015

Pour des raisons de disponibilité, cette année, le spectacle aura lieu en soirée.

**Il se déroulera le mardi 22 décembre 2015
à 20h15**

pour assister à la représentation de

Monsieur TEMPO

**Magie, chansons, ballons, animaux
et plein d'autres surprises.**



À l'issue du spectacle, le Père Noël sera là pour la distribution de chocolats et tout le monde pourra se regrouper autour d'une collation.

JOYEUX NOËL A TOUS

Marie-Claude Augros



Pièce de théâtre “stationnement alterné”

(mercredi 30 septembre 2015
Salle des Fêtes de
BAILLEAU-LE-PIN)



Evènement burlesque gratuit (offert par la troupe PM Productions et la municipalité) d'une rare qualité, ce mercredi 30 septembre à la Salle des Fêtes de BAILLEAU-LE-PIN.

Grâce à une « couturière »*(oui, oui, une couturière*... théâtrale !), des centaines de Bailleaulais, hilares, ont assisté à la pièce du roi du vaudeville à l'anglaise, Ray COONEY, « STATIONNEMENT ALTERNÉ », en avant-première, et jouée par les six comédiens : Michel JEFFRAULT, Denis CHERER (rôle principal, et aussi « Charlie » dans la série TV « Plus belle la vie », accompagnés de Xavier CLEMENT (aussi « Platon » dans la série « Une Femme d'honneur », d'Aurélien ROLLAND, de Christophe ABRIAL et Carinne KOEPEL, revus et dirigés façon « Grand écran » par les metteurs en scène (Caroline BURGUES et Boris SOULAGES) de la troupe théâtrale PM PRODUCTIONS, (avant de la jouer à PARIS à l'été 2016). L'intrigue est la suivante : un grain de sable dans le planning bien huilé d'un chauffeur de taxi met à jour sa double vie maritale en région parisienne. Le voisin devient complice (malgré lui !) et sert de caution toute trouvée au chauffeur.

S'en suit dès lors, des cascades de quiproquos, malentendus et chassés-croisés burlesques pour tous les personnages, à un rythme endiablé et sportif, tant pour les comédiens que pour les spectateurs, ces derniers capitulent, deux heures après, en un final d'éclats de rire explosifs et communicatifs.

Spectacle et troupe à voir(ou revoir) d'urgence !

* « une couturière » : première représentation ou générale jouée devant le public, dans le cas où le comédien du premier rôle (défaillant) a été remplacé par un autre. La pièce est alors retravaillée pour faciliter la reprise du rôle par le comédien remplaçant, la meilleure saisie de son jeu et de son personnage.

Nathalie Moreau

De nouvelles illuminations pour les fêtes

2015 s'achève et, dans quelques jours, nous fêterons Noël et le Nouvel An. A cette occasion, ainsi que vous avez pu le remarquer depuis quelques semaines, Bailleau-le-Pin a renoué avec la tradition des illuminations de rues, tradition un peu tombée en sommeil depuis la réalisation du « Cœur de Village ». Seules la Place de la Mairie et la vitrine de la Salle des Fêtes étaient alors mises en valeur à l'aide des décorations fournies par le Comité des Fêtes et la municipalité. Auparavant et durant de nombreuses années, la Grande Rue se parait de ses habits de fêtes grâce à l'U.C.I.A. (Union Commerciale Industrielle Artisanale) de Bailleau, mais aussi grâce aux membres du comité des fêtes qui décoraient la rue avec des motifs lumineux confectionnés par leurs soins et fixés sur les poteaux d'éclairage public. Malheureusement, le matériel était de plus en plus difficile à maintenir en état et n'était plus adapté aux normes de sécurité. En outre, il n'avait pas non plus été conçu pour être fixé sur les nouveaux candélabres du « Cœur de Village ». C'est pourquoi le conseil municipal, désirant redonner une touche attractive à l'activité des commerces bailleaulais pendant les fêtes, a décidé d'acquérir de nouvelles illuminations.

A l'aide de clichés de rues de Bailleau pris la nuit et d'un outil informatique, différentes simulations ont pu être réalisées de façon à orienter plus facilement les choix. Mais la forme particulière des candélabres et certaines contraintes techniques ont restreint l'éventail des possibilités offertes. C'est finalement une quinzaine d'éléments décoratifs animés qui a été achetée cette année, ce qui a impliqué aussi d'équiper les candélabres de prises de courant étanches afin de pouvoir les connecter en toute sécurité. Le choix de l'implantation des illuminations s'est donc porté sur les deux axes commerçants de Bailleau, à savoir la Rue du 11 Novembre et le début de la Rue de Beauce d'une part, la Grande Rue et la Place de la Mairie d'autre part. Les points d'éclairage de ces trois rues ont été équipés de décors bicolores à « lumière filante ». Les arbres de la Place de la Mairie ont quant à eux été habillés d'un ruban lumineux tourbillonnant, le fronton de la mairie s'étant vu enjolivé d'une parure scintillante. L'ensemble est complété, comme les années précédentes, par les décors du comité des fêtes.

Christian Lagoutte





Halloween



**Le Comité des Fêtes a organisé
samedi 31 octobre à 17 h 15
la soirée Halloween**

L'idée est venue de Delphine Périer qui a organisé cette soirée. Elle a fait passer l'information dans les écoles et des coupons réponses "oui ou non" dans les boîtes aux lettres des habitants et commerçants afin de savoir s'ils voulaient jouer le jeu Halloween.

L'accueil était à la Salle des Fêtes où une centaine d'enfants et de parents étaient présents et déguisés.

Ils se sont divisés en 5 groupes pour se promener et faire du porte-à-porte dans les rues de Bailleau-le-Pin.

Puis retour à la Salle des fêtes vers 19h30 où la soirée s'est terminée par un goûter "gâteaux, boissons".



Comme il y a eu de très bons retours concernant cette soirée, elle sera donc renouvelée l'année prochaine.

Maryvonne Delpeux

Bailleau-le-Pin ...

Aujourd'hui, ouvrir un robinet est devenu un geste courant, voire naturel. Laver le linge ? De l'eau, un peu de lessive et la machine fait le reste. Pour la toilette, rien de plus facile : on tourne un robinet et l'eau à bonne température coule de la pomme de douche. L'eau est omniprésente dans chaque domicile tant et si bien que quand elle vient à manquer, suite à un dysfonctionnement du réseau de distribution, c'est le monde qui s'écroule. Mais ce confort, auquel nous sommes tellement habitués, les Bailleaulais comme beaucoup de petites communes rurales ne l'ont connu que relativement récemment.



Pompe à volant d'Harville

C'est pourquoi le QUISÉTOU vous propose d'emprunter la machine à remonter le temps et de vous transporter à la fin du 19ème siècle, à une époque où Bailleau-le-Pin était un petit village paisible d'à peine 900 âmes qui n'avait connu jusqu'alors qu'un grand bouleversement technologique : l'arrivée du chemin de fer en 1876. Nos aïeux, qui ne possédaient bien entendu pas l'eau courante, devaient parfois parcourir plusieurs centaines de mètres avec leurs seaux, été comme hiver, pour accéder à une pompe à eau, cette fameuse pompe à volant en fonte que l'on devait souvent faire tourner à deux. C'est dire la somme d'efforts qu'il fallait déployer pour quelques litres d'eau !



Mare de la Place des Écoles

Certaines d'entre-elles ont traversé les années et font encore partie du paysage actuel, même si on ne les remarque plus. Ainsi dans le bourg de Bailleau, on peut en voir une Rue du 11 Novembre (à côté de laquelle on peut trouver la seule borne publique d'eau potable), une seconde dans la Grande Rue, une troisième Rue de Meslay-le-Grenet, une quatrième à Hauville à l'angle formé par la Petite Rue et la Rue d'Hauville. Les hameaux ont conservé eux aussi leur pompe. Quant aux bêtes, vaches et chevaux, elles pouvaient se désaltérer aux différentes mares de la commune, entre autre à celle qui occupait jadis une partie de l'actuelle Place des Écoles ou encore, à la Mare du Pré, toujours existante. Cette dernière, équipée de petits lavoirs, accueillait aussi les femmes qui venaient laver leur linge tout en papotant. Comme la pompe à volant, la mare était un lieu de rencontre et d'échange.



...au fil de l'eau



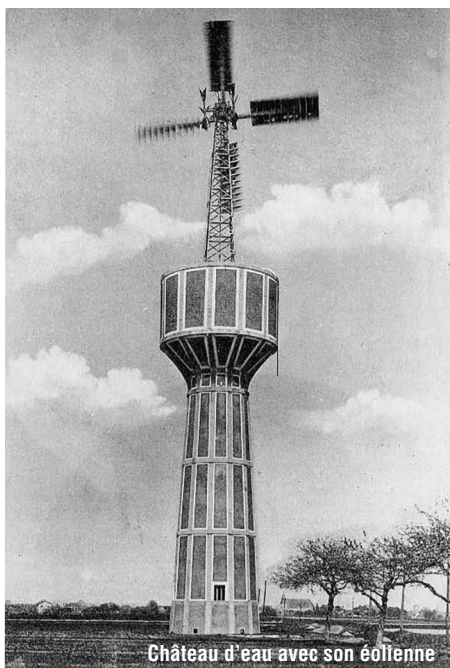
Lavandières à la Mare du Pré

En 1901, le village de Bailleau allait connaître une petite révolution. Sous l'impulsion de Théophile Prieur, le maire, un château d'eau était érigé juste devant l'école des filles, l'actuelle école maternelle Charles Perrault. D'une hauteur de 18m, il possédait un réservoir de 60m³. Il avait été construit sur l'emplacement de l'ancienne laiterie Genvrain où il existait un puits d'un débit correct. L'eau était acheminée dans le réservoir à l'aide d'une pompe à vapeur installée dans un bâtiment voisin. Elle sera remplacée plus tard par un moteur à gaz pauvre.



Ancien château d'eau

L'ouvrage était destiné à alimenter en eau les exploitations agricoles et les particuliers. Ceux-ci venaient, avec des tonnes hippomobiles ou des tonneaux fixés sur des charrettes chercher le précieux liquide dont ils avaient besoin. Le château d'eau présentait plusieurs avantages : permettre à l'eau de se décanter dans le réservoir, fournir de l'eau sous pression en grande quantité et sans effort, posséder une réserve d'eau permanente (utile en cas d'incendie par exemple).



Château d'eau avec son éolienne

Les choses n'évoluèrent guère durant les 30 années suivantes. Mais, en 1932, sous la mandature du maire Léon Bataille, la vie des Bailleaulais allait être changée : l'eau courante arrivait ! Un réseau d'eau, sur lequel chaque habitation du bourg et des hameaux pouvait être raccordée, était construit ainsi qu'un tout nouveau château d'eau, d'architecture dite en « bouchon de champagne » à cause de sa forme, bâti sur la parcelle du Grand Moulin le long de la Route d'Illiers. Celui-ci, d'une hauteur d'environ 26m, possédait un réservoir de 230m³ sur lequel était fixé un pylône supportant une éolienne constituée de 4 pales à voilure réglable et s'orientant dans la direction du vent. C'est ce système qui permettait de pomper l'eau depuis la nappe phréatique jusqu'au réservoir. Une petite pompe électrique d'appoint prenait le relais quand le vent venait à manquer. Des anciens rapportent qu'un jour de grand vent, le maire fit appel à quelques solides gaillards pour tenter de freiner l'éolienne qui s'était emballée et menaçait d'endommager gravement le château d'eau et l'installation de pompage...

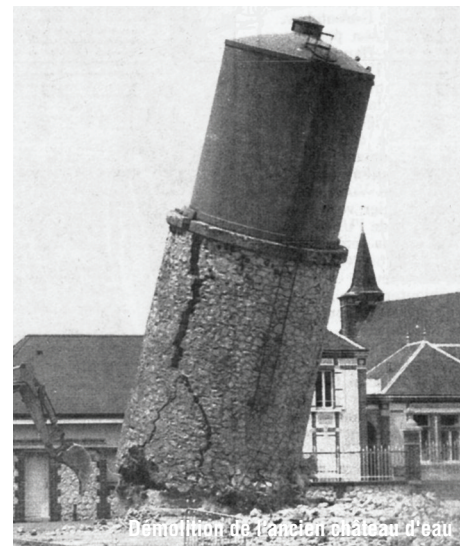
Lors des travaux de raccordement, l'ancien château d'eau de la Place des Écoles avait lui aussi été connecté au réseau. Il allait continuer à fournir de l'eau jusqu'en 1950, date à laquelle il prit une retraite bien méritée après un demi-siècle de bons et loyaux services. Les installations de pompage du bâtiment annexe étaient alors déposées et ce dernier retrouvait une seconde jeunesse en abritant les douches municipales où les habitants pouvaient se rendre le samedi. En effet, bien que chaque maison possédât l'eau courante, bien peu encore étaient équipées d'une salle de bain !



Château d'eau avant la pose d'antennes

À la fin des années 50, le progrès technologique aidant, l'éolienne du nouveau château d'eau était démontée à grand renfort de chalumeau, laissant la place à une grosse pompe électrique qui, elle, n'était pas soumise aux caprices du vent. Le réservoir allait rester sans « coiffe » jusqu'à il y a peu de temps, quand un opérateur de téléphonie mobile a réimplanté un petit pylône de 7m supportant des antennes. Quelques années auparavant, il avait dû subir un lifting à cause de

quelques fuites, ce qui lui donnera cette couleur grise uniforme qu'on lui connaît aujourd'hui mais qui dépareille un peu la cohérence architecturale de l'édifice.



Démolition de l'ancien château d'eau

Quant à l'ancien château d'eau, devenu inutile, il allait encore trôner une quarantaine d'années devant l'école maternelle. Le bâtiment abritant les douches municipales avait été transformé en salle de réunion quand celles-ci étaient tombées en désuétude. Désirant réaménager la place avec des arbres et modifier la courbure de la Rue de Beauce, le conseil municipal et son maire Philippe Clément, décidaient alors de faire démolir les édifices. Ce qui fut fait en juin 1991. Aujourd'hui, il subsiste encore un vestige de cette ancienne construction : il s'agit du massif de plantes circulaire dont le muret n'est autre que la base de l'ancien château d'eau !



Station de captage

Maintenant, nous vivons à l'ère de la Communauté de communes du Pays de Combray, ce qui nous permet entre autre de mutualiser, de mieux maîtriser et de sécuriser certaines ressources. Dans ce cadre, une nouvelle page va encore se tourner pour les Bailleaulais : dans quelques temps, ce ne sera plus l'eau de Bailleau qui coulera de nos robinets mais l'eau d'Illiers-Combray, de meilleure qualité. Stockée dans un énorme réservoir, puis poussée par un puissant surpresseur depuis la station de captage, elle aura parcouru près de 13km en desservant au passage la commune de Magny, avant d'arriver à notre bon vieux château d'eau. A terme, celui-ci ne sera plus qu'un des maillons d'un vaste réseau de distribution d'eau desservant toute la Communauté de Communes et ne servira que de réservoir tampon, une semi-retraite après plus de 80 années d'activité sans faille passées à alimenter « Baille...Eau ».

Christian Lagoutte



Compte rendu de la réunion du Conseil municipal (extrait)

Les comptes rendus complets sont consultables en Mairie aux horaires d'ouverture au public.

Séance du 22 juin 2015

Sous la présidence de M. LOCHON Martial, Maire.

Étaient présents : Mesdames – Messieurs : MURY Danièle, DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, MAILLOT Yolande, MASSOT Éric, HENRIETTE Rodolphe, AUGROS Marie-Claude, BENOIST Laurent, CHAUVEAU Estelle, CORDONNIER Virginie, LAGOUTTE Christian, MOREAU Nathalie, SABATHIER Jérôme, ZDEBSKI Patricia.

Arrivée 21 h00 : Mme DELPEUX Maryvonne.

Absents excusés et représentés : Monsieur AUTIN Jean-Michel (pouvoir à M. LOCHON Martial), Mme LETERRIER Katy (pouvoir à M. HENRIETTE Rodolphe), PERRIN Marlène (pouvoir à Mme ZDEBSKI Patricia).

1 – STATION D'ÉPURATION : MAÎTRISE D'ŒUVRE

Lancement de la consultation pour obtenir la maîtrise d'œuvre avec une réponse demandée avant le 29 juillet 2015. Le budget de la station d'épuration est estimé à 1 100 000 € HT, de plus l'estimation du détournement des eaux pluviales est de 100 000 € HT, ce qui représente en totalité un coût de 1 200 000 € HT.

2 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire, présente aux Conseillers Municipaux la composition de la Commission Communale des Impôts Directs et les informe de la réunion prévue le vendredi 3 juillet à 14 h en présence du responsable des services fiscaux.

3- DÉCORATIONS DE NOËL

Coût des décorations de Noël : 4 175.40 € au total. La prévision budgétaire 2015 est de 10 000.00 €. L'accroche des décorations aux mâts ainsi que la pose des guirlandes sur les arbres et le fronton de la mairie devront être faites par un prestataire au mois de décembre. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour la pose des 15 prises d'un montant total de 3 653.25 € TTC dont 1 576.14 € TTC à la charge de la commune et ce en une annuité.

4 – AUDIT ÉNERGÉTIQUE MAIRIE

L'idée de mise en place de la pompe à chaleur (amortissement entre 25 et 30 ans) est abandonnée du fait du volume du bâtiment. La commission des travaux se chargera d'étudier d'autres solutions. Dans l'attente, il est envisageable d'effectuer la réfection du bureau de l'accueil avec la pose d'un chauffage électrique et le bureau de la secrétaire.

5 – PROJET ÉOLIENNE ERMENONVILLE-LA-GRANDE

Un projet de 5 éoliennes est en cours (cf. historique région ZDE). Le projet en cours possède une seule interface qui est la Communauté de communes (Luplanté-Sandarville-Ermenonville la Grande-Ermenonville la Petite), en revanche, les communes aux alentours (6km) doivent émettre un avis.

Votes du conseil : 3 abstentions ; 16 voix Pour.

6 – EVOLUTION PLU

L'Etat finance le PLU (intercommunal) mais au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Combray.

Actuellement hors délai sauf pour faire un PLU (environ 17 000 €/communes).

Sans cette alternative, il y aura obligation de "grenelliser" le PLU à l'échelle de la Commune de Bailleau-Le-Pin, avec une estimation budgétaire d'environ 20 000 € sans aide possible.

7 – EVOLUTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

20 000 habitants, et il y aura nécessité de fusionner. Dans cette optique, la fusion avec la Communauté de Communes du Pays Courvillois semble la plus pragmatique. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

8 – QUESTIONS DIVERSES - TOUR DE TABLE

RSPEIC : remplacement de 3 luminaires au 13-18 rue de Beauce, rue d'Hauville, mais manque rue des Erables. Coût total de l'opération : 2 544,86 € ; Part communale 1 097,94 € sur une année

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Décision modification : régularisation du budget et changement de compte entre fonctionnement et investissement. Feu d'artifice : organisation d'un banquet le 13 juillet.

Demande de Madame Cordonnier pour le rangement des majorettes, (voir avec Molicone)

Balayage des rues effectué le 29 juin.

Monsieur Lagoutte informe d'une augmentation de circulation route de Beaufrancois suite à la suppression de la route de Blandainville, le Conseil Départemental a mis en place un comptage, respect de la vitesse.

Monsieur Sabathier informe que dans la rue du Moulin, au carrefour, il manque un point lumineux.

Monsieur Henriette : diagnostic des points lumineux par la régie.

Messieurs Sabathier et Maillot demande le nettoyage des globes par FORCLUM.

Madame Cordonnier demande que le panneau d'essence soit reculé en sortant d'Intermarché.

Monsieur Benoist demande d'effectuer nettoyage autour de la mare de Pommeray, busage..., à voir avec la commission des travaux

Monsieur Massot : à Hauville, sécuriser les places de stationnement.

Séance du 26 août 2015

Étaient présentes et présents : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : AUGROS Marie-Claude, CORDONNIER Virginie, DELPEUX Maryvonne, MURY Danièle, ZDEBSKI Patricia, Mrs : BENOIST Laurent, DESVEAUX Luc, GOIRAND Jean-Luc, HENRIETTE RODOLPHE, SABATHIER Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CHAUVEAU Estelle à M. GOIRAND Jean-Luc, MOREAU Nathalie à Mme MURY Danièle, PERRIN Marlène à Mme ZDEBSKI Patricia, Mrs : LAGOUTTE Christian à M. LOCHON Martial, MASSOT Éric à M. DESVEAUX Luc.

Absent(s) : Mme LETERRIER Katy, M. AUTIN Jean Michel.

Madame FASSOT Isabelle a pris ses fonctions de secrétaire de mairie le 28 juillet 2015 à la Mairie de Bailleau le Pin.

I - CHOIX MAÎTRISE D'ŒUVRE STATION ÉPURATION

Monsieur Le Maire indique que lancement de la procédure de consultation pour la station d'épuration avait été lancé après le dernier conseil municipal en date du 22 juin 2015.

Les deux entreprises qui ont répondu sont VERDI et IRH Conseil. Les deux bureaux d'étude ont bien répondu aux cahiers des charges, et c'est la société IRH Conseil qui obtient un résultat final supérieur. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour retenir IRH Conseil.

II - REMEMBREMENT : APPROBATION DE L'AMÉNAGEMENT FONCIER DU PÉRIMÈTRE

La commission communale d'aménagement foncier de Bailleau le Pin a donné un avis favorable sur un second aménagement foncier. En effet, la partie sud de la commune n'avait pas encore été prise en compte et le morcellement des propriétés n'est plus adapté pour le travail agricole. Les chemins seront déplacés, ils ne traverseront plus les propriétés et seront plus proches des routes. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

III - LOTISSEMENT PRIVÉ HAUVILLE

Le projet d'un lotissement privé est en cours, Monsieur le Maire demande que les conseillers se prononcent sur la rétrocession de la voirie et des réseaux et que ceux-ci deviennent communaux, afin d'assurer l'égalité entre tous les habitants de la commune.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Une alerte est faite sur la pression de l'eau au niveau de HAUVILLE.

IV - AGENDAS ACCESSIBILITÉ

Monsieur le Maire explique que suite à l'accessibilité pour tous et la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le législateur impose aux collectivités disposant d'Établissement Recevant du Public (ERP) de réaliser un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Cet Ad'AP, devant être précédé d'un diagnostic, est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un ERP.

Les collectivités devant remettre cet Ad'AP au plus tard le 27 septembre 2015, le conseil communautaire a décidé le 8 juin 2015 que l'étude sera portée par la Communauté de communes pour mutualisation des coûts. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

V - EVOLUTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monsieur le Maire explique que par délibérations en date du 8 juin 2015 et du 15 juin 2015, les conseils communautaires des communautés de communes du Pays de Combray et du Pays Courvillois ont demandé la fusion de leurs deux communautés de communes.

Par courrier en date du 14 août 2015, Le préfet vient d'adresser à la commune le projet de périmètre engageant cette procédure, accompagné d'un rapport explicatif et d'une étude d'impact budgétaire et fiscal.

Conformément à l'article L. 5211-41-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT), chaque conseil municipal dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification de l'arrêté, pour se prononcer sur le projet de fusion, les statuts, la catégorie et le siège de la future communauté, la composition du futur conseil communautaire

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

VI - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Lochon rappelle que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, et les tours de garde seront mis en place lors du prochain Conseil Municipal. Monsieur le Maire, avec l'accord de Madame PERRIN Marlène, annonce la démission de celle-ci pour cause de mutation.



VII. TOUR DE TABLE

Monsieur MASSOT, via la voix de Madame Mury, demande l'état d'avancement de la commande de la plaque du Musée. Celle-ci est commandée et dès son arrivée, elle sera installée à la place de l'ancienne.

Madame Mury, donne quelques informations sur la rentrée scolaire avec la mise en place des TAP cette année qui auront lieu tous les lundis et jeudis. Elle informe qu'un appel d'offres avait été lancé et c'est Familles Rurales qui a été retenu pour effectuer l'animation des TAP.

Monsieur Sabathier demande des informations sur les retours de satisfaction des parents ayant inscrit leurs enfants au Centre Aéré durant le mois de Juillet ; Madame Mury informe que 92 % de personnes sont satisfaites suite aux retours des questionnaires de satisfaction. Madame Mury informe également que durant les vacances du mois de juillet, l'équipe d'animateurs avec les enfants ont achevé la fresque murale du parking de l'école primaire.

Monsieur Lochon informe également que pour la rentrée scolaire 2015-2016, peu ou pas de mouvement de professeurs ont eu lieu et que Monsieur Aimé entame sa dernière rentrée scolaire.

- une plaque « Jardin d'Eustache » sera également posée ;

- la balayeuse passera jeudi prochain ;

- le passage des poubelles pour le verre : 3e jeudi du mois ;
- Monsieur le maire informe qu'une lettre reçue d'un historien (faisant des recherches sur des soldats) mentionne qu'un soldat natif de Bailleau-le-Pin a combattu dans l'armée de Napoléon et est mort au champ d'honneur.

Séance du 26 octobre 2015

sous la présidence de Monsieur LOCHON Martial Maire

Étaient Présents : M. LOCHON Martial, Maire, Mmes : AUGROS Marie-Claude, CHAUVEAU Estelle, CORDONNIER Virginie, DELPEUX Maryvonne, MOREAU Nathalie, ZDEBSKI Patricia, MM : AUTIN Jean Michel, BENOIST Laurent, DESVEAUX Luc, HENRIETTE Rodolphe, MASSOT Éric, SABATHIER Jérôme

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MURY Danièle à M. DESVEAUX Luc, MM : GOIRAND Jean-Luc à Mme DELPEUX Maryvonne, LAGOUTTE Christian à M. MASSOT Éric
Excusé(s) : M. MAILLOT Yoland

Absent(s) : Mme LETERRIER Katy

I - Recours aux missions facultatives du Centre de Gestion

Le Maire informe que le Centre de Gestion de l'Eure-et-Loir a mis en place une "convention cadre unique" permettant l'adhésion de la Commune à la quasi-totalité des services facultatifs sans que cela n'engendre de dépenses supplémentaires, ce qui nous permettra de faire appel en tant que besoin aux différents services.

Les membres du Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion de la commune à la "Convention cadre" et autorise Monsieur le Maire à la signer.

II. CONVENTION ET DEMANDE DE RÉPARATION RSEIPC

1. convention

Mr Le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat électrique et des changements intervenus lors de l'année 2014 ainsi que le bilan financier du Syndicat.

Un développement de la fibre est en cours de déploiement. L'agglomération de Chartres a souhaité sortir la compétence numérique du SEIPC pour créer sa propre SEM. Cela aura des conséquences sur les autres communes adhérentes.

2. Réparations

Monsieur Lochon rappelle qu'une visite du Syndicat a lieu tous les 4 mois pour effectuer des vérifications de l'éclairage public, ainsi que les petites réparations. Pour les plus grosses réparations, vote à l'unanimité pour donner pouvoir à Monsieur le Maire d'engager les réparations sans passer par délibération.

Audit de la régie en novembre 2015 sur la totalité des points lumineux.

III - RÉTROCESSION PARCELLE LOTISSEMENT "PETIT ORME"

Suite à la vente des parcelles au promoteur NEXITY

Le Conseil vote à l'unanimité la rétrocession de la voirie et des réseaux.

IV. FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

La commune de Bailleau le Pin possède 56 logements sociaux et participe à hauteur de 3.00 € par logement. Vote à l'unanimité du Conseil Municipal pour la participation de la commune.

V. COM/COM REPRÉSENTATION - FUSION- PLUI

1. Représentation

Suite à la fusion des deux Communautés de commune, les nouveaux délégués élus à l'unanimité sont Martial Lochon, Danièle Mury et Jean-Luc Goirand.

2. Fusion

La fusion sera effective au 1er janvier 2016.

3. PLUI

Les Lois Grenelle, Alur et NOTRÉ ont accru la nécessité de réviser la plupart des PLU et cartes communales.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la révision du PLU en PLUI. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Vote à l'unanimité du Conseil Municipal pour le futur schéma départemental de la coopération intercommunale d'Eure et Loir pour une rationalisation.

VI - CONTRAT RÉGIONAL

Deux projets en étude, construction du Centre de Loisirs sans Hébergement et de la Médiathèque.

VII - RAPPORT ANNUEL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Diminution du volume d'eau suite aux travaux.

Le conseil adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014 & service public d'assainissement collectif 2014.

VIII - RAPPORT ANNUEL SICTOM

Rapport SICTOM 2014 : Augmentation des déchets de 7,4% en 2014 par rapport à 2013.

IX - POINT TRAVAUX

- Les prises sur mâts sont posées pour les illuminations de Noël et mise en place courant novembre.

- Route de Meslay-le-Grenet. Mise en place d'un fléchage et pose de balisettes pour réduction de la vitesse.

- Un devis pour le mobilier urbain a été demandé

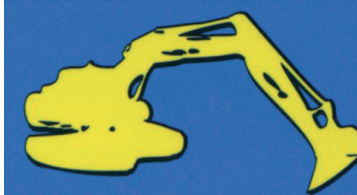
- Le bureau de la secrétaire de Mairie sera repeint

X - Questions diverses

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité la dissolution du CCAS.

Le anquet des Anciens aura lieu le mercredi 2 décembre.

TERRASSEMENT
POUR TOUS RACCORDEMENTS
PRIVATIF - AMENAGEMENT



Patrick GRESELLE

2, rue de la Libération
28120 BAILLEAU LE PIN

Tél./Fax 02 37 25 46 43 - Port. 06 14 41 89 11

A LA RESCOURSSE

SERVICES À LA PERSONNE
RÉDUCTION D'IMPÔTS

À votre service

Ménage - repassage - garde d'enfants
Administratif - préparation des repas - courses...

Sandrine Goineau et son équipe tous les jours à vos côtés
06 20 08 48 46

Maison de la citadelle 6 rue Pasteur 28120 Illiers-Combray
ggoineau@ozone.net

H.R.P. LE BIEN ETRE

M. Maillot
Tél. 02 37 26 76 78
hrp.lebienetre@orange.fr

Chauffage - Plomberie - Sanitaire
Entretien - Dépannage - Energies renouvelables

RGE QUALIBAT Quali Bois RGE Quali Pvc Qualifluid Professionnel du Gaz

3 impasse du Bois Bellier 28190 Fontaine-la-guyon



Les Majorettes de Bailleau-le-Pin

Les efforts finissent par payer !

Les majorettes aujourd'hui, ce sont 33 adhérentes qui partagent au fil des répétitions hebdomadaires leur passion.

Et comme petit deviendra grand, le club est heureux d'avoir pour la 1ère fois dans ses rangs une jeune monitrice nationale formée au sein du club.

Présentation de cette petite majorette devenue grande !



Bonjour Morgane présentez-vous :

Bonjour, je m'appelle Morgane. Je suis née à Chartres le 16 juillet 1997, je viens donc de fêter mes 18 ans. Je vis à Bailleau-le-Pin depuis toujours, mes parents habitent sur Romigny, mes grands-parents sont installés au Petit Orme et à Hauville. J'ai même une arrière-grand-mère qui demeure Rue des Acacias. Alors je peux dire que je suis une BAILLEAULAISE.

Aujourd'hui votre club formateur a souhaité vous mettre en avant. Pouvez-vous nous dire pourquoi ? Parlez-nous de votre parcours au sein du groupe des majorettes de Bailleau-le-Pin :

Mes grands-parents maternels sont arrivés à Bailleau-le-Pin en 1985. Ma grand-mère et quelques voisines ont créé le club en 1989. Ma maman et ma tante ont participé à la création du club et à son épanouissement pour qu'au fil du temps ma maman reprenne la présidence du groupe en 2005. Du coup, avec ma sœur, on a toujours baigné dans l'esprit de ce club mais aussi en règle générale dans l'esprit associatif bailleaulais. Tous les membres de ma famille font partie d'une association (foot, gym, badminton, club du 3ème âge). Nous avons la chance d'avoir une commune « super bien servie » côté loisirs, alors l'esprit associatif règne dans notre famille. Du coup mon

investissement au sein des majorettes s'est fait naturellement. Puis en grandissant, en participant aux différents championnats avec le club, j'ai commencé à m'intéresser à la Fédération des Majorettes et Fanfares de France. Quand j'ai annoncé vouloir préparer le concours de « Monitrice Régionale », toute l'équipe m'a encouragée. Les filles du club sont fières de savoir qu'un peu de Bailleau est représenté au sein de la fédération.

Vous poursuivez des études à l'université de Tours, vous obtenez un poste de monitrice régionale auprès de votre fédération, l'Amicale des Fanfares et Majorettes de France, plus votre investissement au sein de votre club à 18 ans, comment on gère tout ça ?

Tout va très bien, merci (rire). Et oui, j'ai dû quitter le nid par obligation pour mes études, mais comme je vous l'ai dit toutes mes attaches sont sur Bailleau donc je rentre chaque week-end pour voir ma famille, « me ressourcer » comme on dit et puis ça me permet de participer aux entraînements les samedis après-midi. Le siège de la fédération est à Houdan et comme les choses sont bien faites, c'est le dimanche qu'elle nous regroupe, pas tous les dimanches je vous rassure

Quand auront lieu vos prochains événements ? Quelles sont les dates à retenir ?

Nous allons participer à plusieurs stages : en décembre, un stage de niveau qui nous permet de faire évoluer les filles de notre club, en janvier, des stages collectifs où 4 filles de chaque clubs en France sont envoyées pour apprendre les danses officielles qui seront effectuées le jour du championnat. En février ce sera le championnat en duo, puis nous irons au championnat de France à GAILLON le 1er Mai 2016. Pour finir, il y aura notre Gala de fin d'année le 18 juin 2016 à la salle des fêtes.

En cette période de fin d'année que pouvons-nous vous souhaiter ?

De la réussite dans tout ce que j'entreprends, ça ne serait pas mal, et puis une longue vie au club des majorettes de Bailleau-le-Pin. Je donne rendez-vous à tous les Bailleaulais le 18 juin et j'en profite pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Que le Père Noël vous gâte, que cette nouvelle année soit pour vous et vos familles, pleine de bonheur et de joie.

Le Judo



« Il n'y a pas d'âge pour découvrir, apprendre et pratiquer le Judo,... que vous ayez de 4 à 77 ans, venez nous rejoindre et vous aussi vous aimerez le Judo »

Comme la saison passée, il nous reste quelques places sur les cours enfants.

En revanche notre cours « ados/adultes » ne demande qu'à grandir... Le groupe

constitué d'une dizaine d'élèves de 14 à 51 ans (avec deux féminines) vous attend !

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, le J.C.B vous propose une réduction de 50 % sur la saison en cours, alors n'hésitez pas à passer le message et à nous contacter :

www.judo-bailleau.fr
ou judo.club.bailleau@gmail.com
ou en appelant directement Bruno au 06.09.43.67.25

Judo Club de Bailleau-le-Pin



Les Foks Percyès

Pourquoi venir au spectacle de la troupe de théâtre des Foks Percyès les 27/28 mai 2016 ?

Après 10 ans à vous faire rire, les Foks Percyès se déchaînent et vont vous offrir leur plus belle prestation, en revisitant les meilleurs sketches qu'ils vous ont déjà dévoilés durant ces 10 dernières années. Cette troupe pleine d'énergie, d'enthousiasme, de folie, vous prépare un spectacle où vos zygomatiques vont travailler, vos yeux vont pleurer et vos mains chauffer. Vous êtes prévenus, nous, nous sommes prêts et VOUS ?



Le metteur en scène Béatrice Duval



ACB Football



Sortie à Clairefontaine avec l'Equipe de France Féminine aux vacances de la Toussaint 2015

La saison 2015/2016 a démarré depuis maintenant 2 mois. Le club accueille les licenciés à partir de l'âge de 5 ans révolus. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs supplémentaires dans toutes les catégories, notamment chez les jeunes :

U7 : enfants nés en 2009 et 2010 – entraînement le mercredi : 15h45 - 17h15

U9 : enfants nés en 2007 et 2008 – entraînement le mercredi : 14h - 15h30

U11 : enfants nés en 2005 et 2006 – entraînement le mercredi : 17h30 - 19h

U13 : enfants nés en 2003 et 2004 – entraînement le lundi : 18h15-19h45, le mercredi : 16h30-18h

Le club recrute également des joueurs seniors à partir de 18 ans afin d'évoluer dans ses deux équipes (2ème division et 4ème division) et des dirigeants. Afin de dynamiser le club, nous avons organisé un stage de football pendant les vacances de la Toussaint. Ainsi, les enfants ont pu se perfectionner à travers des séances quotidiennes en extérieur et en salle. Ce stage a également été l'occasion pour eux d'apprendre à se connaître davantage à travers diverses activités (tournoi FIFA, tennis de table, sortie à Clairefontaine, basket...). Expérience à renouveler lors des prochaines vacances de Pâques.

Information et inscription : Soizic Manger 06 71 73 24 58

Le Taekwondo



Ouverture à Bailleau-le-Pin d'un club de Taekwondo.

Le Taekwondo est un art martial coréen, appelé aussi en France « l'escrime des pieds ».

Le Taekwondo pratiqué par le club est un taekwondo traditionnel et complet, il comporte bien entendu le combat que l'on peut voir à la télévision mais aussi la technique, l'art, le self défense, l'arbitrage et pour les plus gradés, les armes (bâtons, nunchaku, et autres).

Les cours sont dispensés par Audric BOIVIN 3ème Dan, DEJEPS de Taekwondo et disciplines associées, double Vice-champion de France combat et arbitre national.

Les cours ont lieu les mercredis après-midi de 14H00 à 15H00 pour les adhérents nés de 2004 à 2011 et de 15H00 à 17H00 pour ceux nés en 2003 et avant (jusqu'à vétérans).

Et les samedis matin de 11H00 à 12H30 pour tous.

Renseignements : M. Alain BOIVIN Président de l'association. Tél 02.37.35.47.16 / 06.74.50.62.34

UPI Handball

Le handball s'installe pour la deuxième saison dans la salle de sports de Bailleau-le-Pin.

Le club compte deux cents licenciés des plus jeunes aux adultes confirmés.

L'équipe fanion féminine évolue en pré-nationale. Les seniors garçons jouent les premiers rôles en honneur régional.

La dynamique sportive et éducative proposée à tous les pratiquants qui viennent principalement des communes du canton a permis au club d'être labellisé par la Fédération de handball.

Contact

F. Delestre 06 29 63 30 11

F. Maubert 02 37 24 53 12

Familles rurales Gym douce

Cette activité a été créée en octobre 2006 et son succès ne faiblit pas.

Des cours de gymnastique douce adaptés aux seniors sont proposés pour maintenir forme, souplesse et équilibre, dans une ambiance conviviale où le rythme de chacun est respecté.

Ces cours sont proposés tous les vendredis matin de 9 heures à 10 heures, tout au long de l'année, sauf pendant les vacances scolaires, à la salle des sports. Notre intervenante est Marie-Odile PINSARD, animatrice gymnastique volontaire qui apporte à chacune, et à chacun, son professionnalisme et sa gentillesse.

VENEZ DECOUVRIR cette activité, avec vos amis, parlez-en autour de vous !



Le groupe « Gym douce »



Notre animatrice Marie-Odile PINSARD

Pour tous renseignements complémentaires, Mme Nicole BESNARD Tél. 06.15.97.77.36

(L'effectif ayant doublé depuis sa création, une liste d'attente est mise en place).



Le Comité des Fêtes

L'équipe du Comité des Fêtes vous informe de ses prochaines animations pour l'année 2016 et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

- Soirée dansante - samedi 6/2/ 2016
- Chasse aux œufs - lundi 28/3/ 2016
- Bal du 13 juillet 2016
- La Saint-Fiacre - dim. 18/9/ 2016

L'A.P.E.



Equipe de l'A.P.E. : au fond : Aurélie Plé, Rachel Kret, Sabine Maerglen, Dominique Allard, Alexandra Gravé ; devant : Aurélie Sadio, Corinne Rousseau, Crystal Janniére-Pinneau

L'APE de Bailleau-le-Pin a un an

Voilà un an maintenant que l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire de Bailleau-le-Pin s'est créée à l'initiative de quelques parents, désireux de fédérer les familles autour de projets à l'intention des enfants et de récolter de l'argent pour soutenir les projets éducatifs des écoles.

Depuis décembre 2014, plusieurs actions ont déjà été menées : une vente de crêpes à la sortie des classes le jour de la chandeleur, une vente de mugs avec les dessins des enfants, un carnaval avec un défilé au son de l'Harmonie de Bailleau-le-Pin, une vente de gâteaux lors du concert de chorale « Rencontre en chantant » de l'école primaire, une kermesse et un repas de fin d'année à l'école maternelle et enfin une vente de chocolats de Noël. L'A.P.E. dresse un bilan positif de cette première année et entend bien ne pas s'arrêter là !

Elle organise son premier loto des écoles le samedi 16 janvier 2016 à 18h00 à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin : venez nombreux !

La compagnie Arabesque



La Compagnie Arabesque est une association d'apprentissage du modern-jazz. Notre professeur Melle Marjorie BELNOUE nous accompagne depuis 12 ans. Elle fait découvrir aux plus jeunes comme aux plus âgés de nouveaux pas de danse tout au long des années. Elle est titulaire d'un diplôme d'État.

Nous proposons des cours pour les enfants à partir de 4 ans jusqu'aux adultes.

Nous organisons les cours sur quatre jours pour 86 élèves

le lundi soir de 17h15 à 22h pour 4 cours, le mardi soir de 16h45 à 17h30 pour 2 cours

le mercredi après-midi de 13h30 à 15h pour 1 cours, le vendredi soir de 17h à 22 h pour 4 cours.

Depuis quelques années, nous organisons notre gala sur deux jours afin de permettre aux familles de profiter au mieux du spectacle et aux enfants de montrer leur talent à deux reprises.

Cette année, il aura lieu le samedi 25 juin 2016 à 20 h 30 et le dimanche 26 juin 2016 à 15 h.

Nous tenons à remercier les municipalités dont Bailleau-le-Pin qui nous soutiennent tout au long des années, également les parents et la directrice de l'école maternelle qui nous aident dans notre organisation (prise des photos, déroulement des cours, gala et inscriptions). Sans leurs soutiens, nous ne pourrions y arriver.

Le bureau a été réélu en début d'année, voici sa composition :

Présidente : CLERON Delphine, vice-Présidente : BROSSAIS Céline, trésorier : CLERON Mickaël,

Vice-Trésorier : VIALA Alexandra, secrétaire : VANHOUTTE Valérie, vice-Secrétaire : DURAND Angélique

POUR TOUTE QUESTION, vous pouvez joindre la présidente

Mme CLERON de préférence le soir après 19 h au 06 89 70 42 84

La Présidente, Delphine CLERON

UPI Badminton

Félicitations aux équipes UPI badminton qui ont participé aux tournois nocturnes double libre de Thiron-Gardais, le vendredi 9 octobre 2015. Une vingtaine d'équipes étaient inscrites. Une deuxième place pour le duo T. Foubert et C. Sagette, et une troisième place pour le duo S. Chartrain et X. Pezard. Au tournoi double libre nocturne de Condé-sur-Huisne, le samedi 17 octobre 2015, avec 18 équipes inscrites : Une première place pour le duo N. Duchemin et D. Courtoy, une deuxième place pour le duo S. Chartrain et J. Thierry et troisième place pour le duo S. Couturier et T. Foubert.

Cette saison l'association UPI badminton compte 7 licenciés qui se partagent les salles de sport de Bailleau-le-Pin et d'Illiers-Combray.

S. Chartrain UPI Badminton



Lors du tournoi de Thiron-Gardais



Swing Danse



Nos cours de danses de couple ont repris depuis début septembre. Nous vous rappelons que Swing Danse propose des cours de Rock n'roll (niveaux débutant, intermédiaire et confirmé), de danses Latines (Salsa, Bachatta, Merengue, Rumba, Cha Cha Cha...) et de danses Swing et Jazz Routines. Nombreux sont les élèves à y participer cette année encore. L'actualité de notre association avec deux dates à retenir :

• **STAGE DE VALSE** le samedi 9 janvier 2016 de 9h30 à 12H30 à la salle des fêtes de Bailleau-le-Pin. Nombre de places limité, participation sur inscription.

• **GRAND DINER DANSANT avec ORCHESTRE** le samedi 23 avril 2016 salle des fêtes de Bailleau-le-Pin. Notre orchestre composé de 5 musiciens et une chanteuse professionnels animera le dîner avec répertoire varié 100 % live : variété française et internationale, rock, swing, danses de salon...

Infos sur www.swingdanse.asso.fr, par mail caroline.rasori149@orange.fr ou au 06.19.56.95.64

L'Harmonie

Encore une année bien remplie qui se termine !



Notre Ecole de musique compte pour cette année scolaire 32 élèves répartis avec nos 4 professeurs.

Afin d'en permettre son financement, nous organisons et participons à de nombreuses manifestations tout au long de l'année (soirée dansante, marchés de Noël, carnivals, concerts, Fête de la Musique, fêtes de villages...), car ni les subventions de nos communes ni les cotisations ne suffisent à assurer son fonctionnement. C'est pourquoi nous tenons à vous remercier de votre accueil et générosité lors de notre passage avec nos calendriers et de votre

participation à notre soirée tartiflette dont vous pouvez d'ores et déjà réserver votre **samedi soir 22 OCTOBRE 2016 !!!**

Notre concert avec les musiciens de Dangeau et nos élèves aura lieu **le vendredi soir 11 mars 2016**.

En attendant de vous retrouver, excellentes fêtes de fin d'année et à 2016 !

Les musiciens



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Point sur la fusion des Communautés de communes du Pays de Combray et du Pays Courvillois

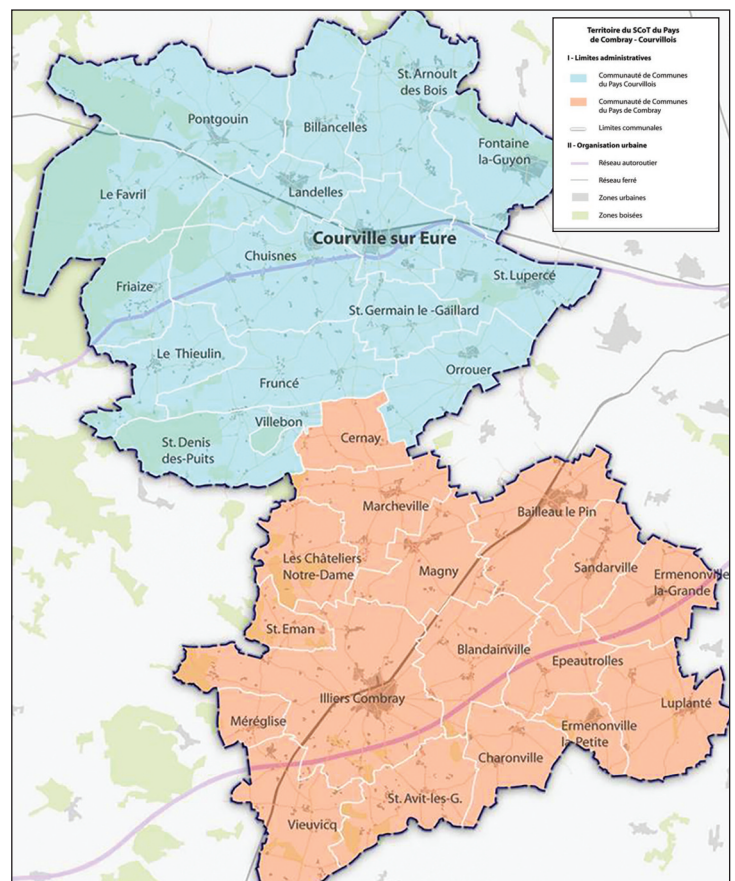
A l'aube de cette fusion prévue au 1er Janvier 2016, voici quelques lignes pour vous en expliquer les détails. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) impose un seuil de 20 000 habitants aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). La volonté des deux présidents de fusionner est le fruit d'une longue réflexion conjointe en raison de la similitude de chacune des collectivités, notamment en terme de problématique de territoire. Un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été réalisé entre ces 2 collectivités, ce qui a permis de contribuer à un travail en commun, d'initier et de partager une réflexion et une vision commune de l'aménagement du territoire.

Au-delà de ce constat, de nombreux arguments peuvent être cités :

- 1 - une collectivité prête à s'engager à nos côtés dans un délai très court
- 2 - une volonté de fusion largement affichée par les deux EPCI
- 3 - création d'une dynamique de territoire
- 4 - zone de grande capacité : concerne maintenant les deux collectivités
- 5 - financement unique porté par le nouvel EPCI
- 6 - économie (disparition d'au moins 3 syndicats : SMET, SIERI, SIAREP)
- 7 - uniformisation des compétences
- 8 - accroissement de la politique de mutualisation (achat, personnel)
- 9 - amélioration du CIM (Coefficient d'intégration et de mutualisation) et du CIF (Coefficient d'intégration fiscale)
- 10 - nécessaires au maintien de nos dotation
- 11 - maintien des services à la population et des équipements de qualité
- 12 - possibilité de réaliser un PLUI mutualisé.

Actuellement, la Com-Com du Pays de Combray compte 17 communes avec à sa présidence M. Puyenchet et le Pays Courvillois 16 communes, présidé par M. Schmit. Le siège de la nouvelle Communauté de communes sera à Illiers-Combray. Sa gouvernance sera au nombre de 56 sièges de Conseillers communautaires. Elle est fixée en application de l'article L5211-6-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales). La représentation des communes sera établie ainsi : 9 sièges pour Illiers-Combray, 7 sièges pour Courville-sur-Eure, 3 pour Bailleau-le-Pin ...

Patricia Zdebski





Extrait de la conclusion du résultat de la dernière analyse d'eau par l'ARS* (Reçu le 15.10.2015)

*ARS : Agence Régionale de Santé

Eau de qualité bactériologique conforme aux limites et références de qualité. Eau de qualité chimique conforme à la réglementation. La concentration en nitrates atteint la limite de qualité de 50 mg/l. Au regard des résultats précédents, cette eau reste à déconseiller pour le groupe sensible de la population constitué des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 mois. La population doit être informée de cette situation, et ces paramètres feront l'objet de nouvelles analyses lors de nos prochaines visites. Il est indispensable de poursuivre activement les démarches engagées, dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable, pour revenir rapidement à une situation normale.

Teneur en Nitrates :

Prélèvement du 01 septembre 2015 dans le bourg: 50 mg/l

Prélèvement du 01 septembre 2015 à l'antenne de Pommeray: 50 mg/l

Voisins vigilants

La lutte contre les délits d'appropriation figure au premier rang des priorités et des objectifs opérationnels de la gendarmerie.

Le plan d'action mis en œuvre avec méthode et volontarisme dans l'arrondissement de Châteaudun et le canton d'Illiers-Combray depuis le mois de novembre 2013, permet d'enregistrer une baisse significative des atteintes aux biens, notamment dans les 52 communes vigilantes engagées dans le dispositif de la participation citoyenne qui, aujourd'hui, rassemble plus de 4.500 référents citoyens unis et actifs.

La lutte contre les cambriolages et les vols liés aux véhicules est la priorité des militaires de la compagnie. Aussi, face à un adversaire organisé et particulièrement mobile, l'action de la gendarmerie, articulée autour du triptyque "Prévention-Dissuasion-Répression", doit en permanence être adaptée pour contrer les filières criminelles aux circuits parfaitement rodés.

Si les cambriolages sont en forte baisse depuis fin 2014, en revanche, on observe que les vols liés aux véhicules connaissent, depuis quelques semaines, une hausse modérée de faits constatés dans l'ensemble de l'arrondissement de Châteaudun et du canton d'Illiers-Combray. Une situation qui pourrait malheureusement évoluer défavorablement, suite au passage à l'heure d'hiver et à l'approche des fêtes de fin d'année.

Tous ces éléments doivent donc vous encourager à rester vigilants dans cette période habituellement propice aux délits d'appropriation, il faudrait donc renforcer le réseau préventif en augmentant le nombre d'adhérents au dispositif « Voisins vigilants » pour densifier ce réseau vertueux, et nous vous proposons d'y adhérer, et ainsi élargir le rayon de vigilance pour empêcher l'adversaire de passer à l'acte.

Sachez que la délinquance d'appropriation n'est pas une fatalité. La sécurité de votre cadre de vie est l'affaire de tous. Signaler aux gendarmes un comportement suspect constitue un geste citoyen au service de l'intérêt général.

N'hésitez donc pas à composer le "17" au moindre doute, jamais vous ne dérangerez les gendarmes. Bien au contraire, signaler un fait en temps réel permet de gagner en réactivité, et de ce fait, contribuer à apporter une sécurité de proximité de qualité.

Bulletin d'adhésion : à déposer à la Mairie

ou à envoyer au cgd-chateaudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr

| PARTICIPATION CITOYENNE | |
|---|---------------------|
| Vous souhaitez devenir référent citoyen de votre commune ? Pour ce faire, il vous suffit simplement de remplir ce formulaire d'inscription | |
| Commune de : | |
| Nom : | Prénom : |
| Date de naissance : | Lieu de naissance : |
| N° de téléphone fixe : | Portable : |
| Adresse mail : | |
| Adresse : | |
| A _____, le _____ | |
| Signature : | |

* Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à créer une base de données et d'information dédiée à la lutte contre les délits d'appropriation en facilitant les échanges d'information opérationnels ou de prévention. Les destinataires des données sont exclusivement les militaires du groupe commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Châteaudun (28). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à M. le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Châteaudun - Caserne Pierre Vassour, 2 rue de Vilsain 28300 Châteaudun (Tél : 02 37 94 09 53 - E-Mail : cgd.chateaudun@gendarmerie.interieur.gouv.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant et ne pas remplir ce document.

Urbanisme 2015

Enregistrements depuis la dernière parution du Quisétoù

PERMIS DE CONSTRUIRE

- HAMADOU Charles, 20 rue de Beauce
Garage + Portail
- FINET -AUBINEAU, rue de la Tuilerie
Maison d'habitation
- GERNEZ pour LEMERY/HULINE, rue d'Hauville
7 lots à bâtir
- FLAMANT Aurélien, rue de Meslay le Grenet
Maison d'habitation

DEMANDE DE TRAVAUX

- GODARD Julie, 9 rue des Erables
Abri de jardin
- RIBEROU Philippe, 12 Petite Rue
Véranda
- HERVE Stéphane, 10 rue de Puiseaux
Véranda
- GIBOIN Sylvain, 1 Petite Rue
Velux
- WORTHAM Pascal, 3 rue de Meslay-le-Grenet
Véranda
- BAUCHE Françoise, 33 bis rue de Meslay-le-Grenet
Abri de jardin
- AUBRY Jacques, 12 rue l'Hort-Marie
Clôture+ Portail
- VERNAULT Wilfried, 2 allée de la Doyennerie
Velux + Aménagement de combles
- Boulangerie HAIS, 11 Grande Rue
Ravalement
- BOURGINE Gilles, 7 rue du 11 Novembre
Ravalement
- ROYER Guillaume, 14 Petite Rue
Extension garage + Aménagement de combles
- BROCHET Bernard, 6 rue des Vitres
Ouverture Porte
- DUVAL Maureen, 8 rue Pasteur
Extension sur pignon
- DESCHAMPS Christian, Chemin de la Messe
Division de parcelles
- AUGROS Marie-Claude, 7 rue des Prunus
Volets roulants + Portail
- GOMEZ Romuald, 10 rue d'Illiers
Velux



Nous publions les enregistrements d'état civil depuis la dernière parution du QuiSéTout :

BONJOUR LA VIE...

Arthur DUMOUTIER

Né le 01 juillet 2015 à Le Coudray, fils de Sébastien Dumoutier et de Fanny Guidot, domiciliés 28 rue d'Hauville

Evan KLEPPER

Né le 24 juillet 2015 à Le Coudray, fils de Nicolas Klepper et de Charlotte Bourgeois, domiciliés 04 impasse du Pré

Amaury BERNARD-JANNIN

Né le 27 juillet 2015 à Le Coudray, fils de Antonin Bernard-Jannin et de Aurélia Cadiou, domiciliés 07 rue de l'Aiguillon, Montançon

Emy BRUNEAU-LLAO

Née le 27 octobre 2015 à Le Coudray, fille de Romain Bruneau et de Emmanuelle Llao, domiciliés 03 rue de Puiseaux

Jules MAHE

Né le 24 novembre 2015, fils de Emeric Mahé et de Laure Durocher, domiciliés 03 rue Saint Chéron, Pommeray



LA VOIE NUPTIALE

David KRET et Rachel HAUSZLER domiciliés 10 rue l'Hort Marie, en date du 13 juin 2015

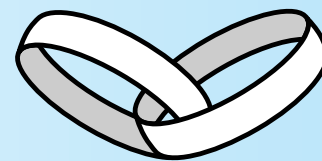
Stéphane PINEAU et Raffaella CASAFINA domiciliés 10 impasse du Pré, en date du 27 juin 2015

Arnaud DEBRAY domicilié à Cabries (Bouches du Rhône) Hameau de Violet

et Adeline JOSEPH-MOROSE domiciliée 07 rue de la Haie Brunel, en date du 25 juillet 2015

Guillaume AULARD domicilié 04 impasse du Village et Isabel LOPES, en date du 01 août 2015

Christian POIRRIER et Nathalie VALLEE domiciliés 02 rue des Grandes Venelles, Romigny, en date du 29 août 2015



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Jean-Pierre DESVEAUX domicilié 25 rue de Beauce, décédé le 24 juin 2015 à l'âge de 78 ans.

Michel HAMEAU domicilié 03 place des Ecoles, décédé le 19 juillet 2015 à l'âge de 67 ans

Michel DANTAN domicilié 07 impasse Elie Toussaint, décédé le 14 septembre 2015 à l'âge de 87 ans

Patricia LIBERT domiciliée 17 rue du Petit Orme, décédée le 18 octobre 2015 à l'âge de 57 ans

Christian GIBOREAU domicilié 12 rue du Petit Orme, décédé le 22 octobre 2015 à l'âge de 54 ans



LE LUCKY
 TABAC, PRESSE, LOTO, PMU

OUVERT
 7J/7

21 grande rue
28120 BAILLEAU LE PIN
02 37 25 38 79

GARAGE
 AUTO - MOTO

GARAGE ROYER
 19 route d'Hauville
 28120 BAILLEAU LE PIN
 Tél. 02 37 25 37 41
 Fax 02 37 25 34 59

- VENTE ET RÉPARATION
 AUTO - MOTO TOUTES MARQUES
- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- PEINTURE

SARL TPA
 TERRASSEMENT

Patrice PERILLIER
 06 88 97 77 90
 patrice.perillier@orange.fr

TRANSPORTS - LOCATIONS

RD 921 route d'Illiers-Combray 28120 BAILLEAU-LE-PIN
 Tél/Fax : 02 37 26 52 73

COUP & CLAIRE

22 Grande Rue
 28120 BAILLEAU LE PIN

Tél. 02 37 25 35 23

BAILLEAU LE-PIN
 02 37 25 49 86

Intermarché
 contact

COMMANDEZ EN LIGNE ET RÉCUPÉREZ VOS COURSES EN MAGASIN

www.intermarche.com

+ CONVIVIAL + MODERNE + SPACIEUX
 Votre magasin de proximité vous offre **+ DE CHOIX**

HORAIRES
 Lundi à vendredi
 9h00 - 12h30
 14h30 - 19h30

Samedi
 9h00 - 19h30
 sans interruption

Dimanche
 09h00 - 12h15

24 24

GAZ

Chèque de Table

Chèque Déjeuner

CHÈQUE RESTAURANT
 sodexo

Ticket Restaurant®

Votre magasin accepte les titres restaurant suivants :